



RH

recrutement

Concours sur titres Monteur en chauffage

ADJOINT TECHNIQUE DE 1^{ÈRE} CLASSE
(F/H) - 7 postes

Les monteurs en chauffage dépannent et assurent l'entretien général des installations de chauffage des bâtiments de la collectivité parisienne (écoles, musées, gymnases, piscines, mairies d'arrondissement, bâtiments administratifs...).

Les profils recherchés : connaissances en génie thermique, en automatisme ainsi qu'en techniques de gestion et de maintenance des systèmes énergétiques. Savoir-faire dans la réalisation des travaux de montage hydraulique des chaufferies (canalisations, pompes, vannes) ainsi que dans la mise en service, réglage et diagnostic de pannes d'installations de chauffage. ■

Épreuves à partir du
14 septembre 2015

INSCRIPTIONS : uniquement
du **26 MAI**
au **19 JUIN 2015** inclus

CONDITIONS D'INSCRIPTION (voir brochure du concours)

- Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique, notamment la condition de nationalité française ou d'un Etat membre de la Communauté européenne, de l'Espace économique européen, de la Confédération Suisse, de la Principauté de Monaco ou de la Principauté d'Andorre).
- Être titulaire, au plus tard au jour de l'épreuve écrite, d'un diplôme de niveau V (BEP, CAP...) obtenu dans le domaine de la spécialité (ex : installateur thermique, installateur sanitaire et thermique...) ou être titulaire d'une décision favorable émanant de la commission d'équivalence pour l'accès aux concours des administrations parisiennes ou d'une autre commission d'équivalence.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

- Sur le site internet
- Par dossier papier à retirer à l'accueil du bureau du recrutement et des concours, ou par voie postale **en joignant obligatoirement une enveloppe format A4 libellée à vos nom et adresse et affranchie au tarif en vigueur pour un envoi jusqu'à 250g.**

www.paris.fr ▶ rubrique recrutement

MAIRIE DE PARIS

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

BUREAU DU RECRUTEMENT ET DES CONCOURS

2 rue de Lobau 75196 PARIS Cedex 04